



FIMO MARCHANDISES

FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE MARCHANDISES

OBJECTIFS

L'activité de conduite des véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède trois tonnes et demie, à l'exception des cas d'exemption limitativement prévus (énumérés à l'article R. 3314-15 du code des transports), est subordonnée au respect d'une obligation de qualification professionnelle. Cette obligation prend la forme d'une qualification initiale et d'une formation continue obligatoire, permettant de s'assurer que les conducteurs maîtrisent sur la durée les règles de sécurité routière et de sécurité à l'arrêt, la réglementation relative à la durée du travail et aux temps de conduite et de repos, et les techniques de réduction de l'incidence de leur conduite sur l'environnement. La qualification initiale est obtenue à l'issue d'une formation initiale, théorique et pratique. Cette formation peut être longue ou accélérée. Elle est sanctionnée par un examen final. Tout candidat se présentant à cet examen final doit obligatoirement avoir suivi avec assiduité la formation correspondante. La formation longue, d'une durée de 280 heures au moins, constitue une formation de préparation à l'un des diplômes ou des titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises inscrits au répertoire national des certifications professionnelles.

PUBLIC ET PRE REQUIS

La FIMO s'adresse aux personnes titulaires :

- d'un permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE en cours de validité,
- ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route,
- ou d'un certificat d'examen du permis de conduire, attestant de leur réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

Cas d'un candidat déjà titulaire d'une qualification de conducteur du transport routier de voyageurs (formation « passerelle »)

COÛT

2 500 €

140H de formation

Code(s)NSF :311, transport, manutention, magasinage

Formacode : 31826

CONTENU

Accueil et présentation de la formation

THEME 1 : *Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité*

- Les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité.
- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant.
- Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique.
- Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile : 10 h de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles (sur ces 10h, 4h au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoutent 1h de commentaires pédagogiques.

THEME 3 : *Santé, sécurité routière et sécurité environnementale*

- La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance.
- L'aptitude physique et mentale.
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgences notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques.
- Les principes élémentaires du secourisme.
- Les règles de circulations et de signalisation routières.
- Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds.
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt.
- Les principes de la gestion des situations conflictuelles.
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages.
- Le franchissement des passages à niveau.
- La criminalité et le trafic des clandestins.

THEME 4 : *Service logistique*

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- L'environnement économique du transport de marchandises et notamment l'organisation du marché.
 - **Test final**
 - Evaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage

THEME 2 : *Application des réglementations*

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...).
- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

